



**ORCHESTRE
SYMPHONIQUE
DE QUÉBEC**

**L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC
et son directeur musical FABIEN GABEL
annoncent la tenue d'une audition nationale pour le poste suivant :**

- Poste :** Alto solo (poste permanent avec période de probation)
Dans le cas où un membre de la section des altos de l'OSQ remporterait cette audition, l'OSQ pourrait choisir d'offrir le poste devenu vacant à l'un des finalistes.
Le candidat retenu pour ce poste devra présenter une preuve de citoyenneté canadienne ou d'admissibilité à travailler au Canada en date de l'audition.
- Date :** samedi 25 janvier 2020
- Heure :** 10h00 AM (pour la journée)
- Lieu :** Grand Théâtre de Québec
269 boulevard René-Lévesque Est, Québec QC G1R 2B3, Canada
- Saison :** 31 semaines pour 2019-2020, plus travail additionnel et médias électroniques
- Salaire hebdo. :** 1397,25 \$ par semaine (1343,51 \$ à l'échelon 1 + 4% en vacances payées)
- Bénéfices :**
- Caisse de retraite des musiciens du Canada : contribution OSQ de 7,50%
 - Assurance collective : vie, assurance-salaire, assurance-invalidité, médicaments
 - 4% du salaire annuel en vacances payées (6% après 3 ans)
 - Les musiciens de l'OSQ, étant des salariés au sens de la loi, sont éligibles aux bénéfices de l'assurance-emploi.
 - Les musiciens de l'OSQ bénéficient de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.
- Prise de fonction :** hiver 2020

Les candidats intéressés à poser leur candidature doivent :

- compléter le formulaire en ligne à l'adresse osq.org/auditions
- inclure en pièce jointe un curriculum vitæ à jour (maximum 2 pages)
- respecter la date limite du 12 janvier 2020 à 11h59 PM

Pour toute autre question, veuillez vous adresser à :

Courriel : auditions@osq.org

Auditions Musiciens

Orchestre symphonique de Québec
437 Grande Allée Est, bureau 250
Québec QC G1R 2J5

NOTES :

La liste du répertoire ainsi que les extraits d'orchestre seront disponibles en ligne à l'adresse osq.org/auditions

Le Comité d'audition se réserve le droit de rejeter, à toute étape de l'audition, tout candidat qui ne se conforme pas aux exigences requises.

Les musiciens de l'OSQ sont membres de la section canadienne de la Fédération américaine des musiciens.

L'Orchestre symphonique de Québec s'accorde au diapason LA-440.